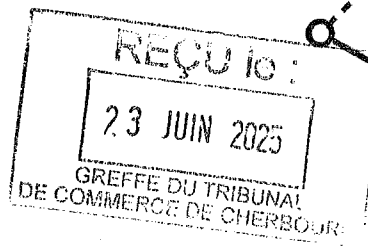


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHERBOURG - 5001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/06/2025 - 1601 - 2020 B 00200 - 887 966 596 - A.J.M. COLLIN



Comptes annuels

AJM Collin

30/09/2024

Ce document contient 18 pages





AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (Détail)	8
1.5	Bilan passif (Détail)	9
1.6	Compte de résultat (Détail)	10
2	<i>Gestion</i>	11
2.1	Soldes intermédiaires de gestion	12
2.2	Situation financière	13
2.3	Tableau de financement	14
2.4	Soldes intermédiaires de gestion (Détail)	15
2.5	Situation financière (Détail)	16
2.6	Tableau de financement (Détail)	18

Comptes annuels



AJM Collin

Actif			Au 30/09/2024			Au 30/09/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains	80 000		80 000	80 000
		Constructions	307 039	56 495	250 544	264 668
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	14 420	2 888	11 532	12 974
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	401 460	59 383	342 077	357 643
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL					
Total de l'actif immobilisé			401 460	59 383	342 077	357 643
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances				
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL					
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	563		563	5 647	
	TOTAL	563		563	5 647	
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			563		563	5 647
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			402 024	59 383	342 641	363 290
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
			(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

AJM Collin

Passif		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100)	100	100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-82 837	-64 769
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-5 903	-18 068
	Situation nette avant répartition	-88 640	-82 737
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		-88 640	-82 737
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	336 826	357 601
	Emprunts et dettes financières divers (3)	93 555	87 576
	Total	430 381	445 177
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900	850
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		900	850
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		431 281	446 027
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		342 641	363 290
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	315 771	336 826
	à moins d'un an	115 510	109 201
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

AJM Collin

		France	Exportation	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Blens				
	- Services	24 957		24 957	14 757
	Chiffre d'affaires net	24 957		24 957	14 757
	Production stockée				
Produits d'exploitation (2)	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
Total				24 957	14 757
Charges d'exploitation (3)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats		
			Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (3)			4 798	7 279
Charges d'exploitation (4)	Impôts, taxes et versements assimilés			3 738	2 943
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	15 565	15 565
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
Charges d'exploitation (5)	• pour risques et charges				
	Autres charges				3
Total				24 102	25 791
Résultat d'exploitation		A		854	-11 034
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Dotations financières aux amortissements et provisions			6 757	7 033
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			6 757	7 033
Résultat financier		D		-6 757	-7 033
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		-5 903	-18 068

AJM Collin

		Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-5 903	-18 068
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Bilan actif (Détail)

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Bilan Actif	30/09/2024	30/09/2023	%
Terrains	80 000,00	80 000,00	
21100000 TERRAINS	80 000,00	80 000,00	
Constructions	307 039,95	307 039,95	
21310000 BÂTIMENTS	307 039,95	307 039,95	
Amort. prov. constructions	-56 495,36	-42 371,52	-33.33
28130000 AMORTISSEMENT DES CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPR	-56 495,36	-28 247,68	-100
28131000 AMORTISSEMENT DES BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE	0,00	-14 123,84	100
Autres immobilisations corporelles	14 420,97	14 420,97	
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	14 420,97	14 420,97	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-2 888,15	-1 446,05	-99.73
28181000 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	-2 888,15	-1 446,05	-99.73
Total Immobilisations corporelles	342 077,41	357 643,35	-4.35
TOTAL Actif immobilisé	342 077,41	357 643,35	-4.35
Disponibilités	563,61	5 647,00	-90.02
51210000 CREDIT MUTUEL	563,61	5 647,00	-90.02
Total Divers	563,61	5 647,00	-90.02
Total Actif circulant	563,61	5 647,00	-90.02
TOTAL ACTIF	342 641,02	363 290,35	-5.68

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Bilan Passif	30/09/2024	30/09/2023	%
Capital	100,00	100,00	
10100000 OAPITAL	100,00	100,00	
Report à nouveau	-82 837,51	-64 769,33	-27.9
11900000 REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR BIC	-82 837,51	-64 769,33	-27.9
Résultat de l'exercice	-5 903,17	-18 068,18	67.33
Résultat de l'exercice	-5 903,17	-18 068,18	67.33
Capitaux propres	-88 640,68	-82 737,51	-7.13
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	336 826,60	357 601,79	-5.81
16410000 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	336 826,60	357 601,79	-5.81
Emprunts et dettes financières divers	93 555,10	87 576,07	6.83
16550000 CAUTIONS ENCAISSEES	1 910,00	2 371,00	-19.44
45551000 COLLIN JEAN MARIE	35 255,07	32 155,07	9.64
45551100 CC ANTOINE COLLIN	56 390,03	53 050,00	6.3
Emprunts et dettes assimilées	430 381,70	445 177,86	-3.32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900,00	850,00	5.88
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	900,00	850,00	5.88
Dettes	900,00	850,00	5.88
Dettes et produits constatés d'avance	431 281,70	446 027,86	-3.31
Total du Passif	342 641,02	363 290,35	-5.68

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Compte de résultat	30/09/2024	30/09/2023	%
Production vendue (services)	24 957,00	14 757,00	69.12
70831000 LOYERS	24 957,00	14 757,00	69.12
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>24 957,00</i>	<i>14 757,00</i>	<i>69.12</i>
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>24 957,00</i>	<i>14 757,00</i>	<i>69.12</i>
Autres achats et charges externes	4 798,86	7 279,10	-34.07
60610000 EDF	2 088,86	2 096,76	-0.38
60612000 EAU	403,82	374,29	7.89
60631000 PETIT MOBILIER	149,99	1 997,16	-92.49
61520000 ENTRETIEN BATIMENT	48,80	1 134,29	-95.7
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	644,30	609,98	5.63
62260000 HONORAIRES	1 166,00	774,00	50.65
62270000 FRAIS ACTES	47,09	45,02	4.6
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	250,00	247,60	0.97
Impôts, taxes et versements assimilés	3 738,00	2 943,00	27.01
63511000 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	124,00	125,00	-0.8
63512000 TAXE FONCIERE	3 120,00	2 818,00	10.72
63580000 AUTRES DROITS	494,00	0,00	NS
Dot. amort. sur immobilisations	15 565,94	15 565,94	
68110000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	15 565,94	15 565,94	
Autres charges d'exploitation	0,00	3,37	-100
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	3,37	-100
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>24 102,80</i>	<i>25 791,41</i>	<i>-6.55</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>854,20</i>	<i>-11 034,41</i>	<i>107.74</i>
Intérêts et charges assimilées	6 757,37	7 033,77	-3.93
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	6 757,37	7 033,77	-3.93
<i>Charges financières</i>	<i>6 757,37</i>	<i>7 033,77</i>	<i>-3.93</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>-6 757,37</i>	<i>-7 033,77</i>	<i>3.93</i>
Résultat courant	-5 903,17	-18 068,18	67.33
Bénéfice ou perte	-5 903,17	-18 068,18	67.33

Gestion



AJM Collin

01/10/2023	30/09/2024	Périodes	01/10/2022	30/09/2023	Variations
12 mois	12 mois	Durées	12 mois	12 mois	
100 %	25	Chiffre d'affaires H.T.	15	100 %	10
Ventes de Mises H.T. 100 %			Ventes de Mises H.T. 100 %		
	25	Production vendue H.T.	15		
- Coût des Mises vendues % Marge Cciale		± Variation des stocks de production + Production immobilisée		- Coût des Mises vendues % Marge Cciale	
	+	25	Production de l'exercice	15	+
	=			=	
	25		15		
%	-5	- Consommations en provenance des tiers ⁽¹⁾	-7	%	
100,0	20	Valeur ajoutée	7	100,0	13
	-4	+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	-3		
81,5	16	Excédent brut d'exploitation	5	60,6	12
		± Autres produits et charges de gestion courante ± Produits et charges de gestion exceptionnels - Dotations / + reprises de provisions à caractère de charges	0		
81,5	16	Excédent brut d'exploitation corrigé	5	60,6	12
	-7	± Coût - produit net de financement - Impôt sur les bénéfices - Participation	-7		
47,9	10	Capacité d'autofinancement	-3	-33,5	12
	-16	± Résultat sur cession d'éléments d'actif - Dotations aux amortissements et provisions classées en fonds de roulement (+ Reprises)	-16		
-29,3	-6	Résultat net	-18	****	12
		Crédit-bail reclassé Total dont frs financiers dont amortissements			

(1) Sauf crédit-bail.

AJM Collin

Biens		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Financements		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Actifs stables	Immobilisations Corporelles	342	358	Financements stables	Fonds propres (associés compris)	3	2
	Participations et créances rattachées				Capital et réserves - Non valeurs	-83	-65
	Autres immobilisations financières				Plus ou moins-values latentes Associés	92	85
	Titres de placement				Résultat de l'exercice (+ ou -)	-6	-18
	Autres immobilisations				Subventions (nettes) Provisions pour pertes et charges		
					Financements à long et moyen terme	339	360
TOTAL BIENS STABLES (II)		342	358	TOTAL FINANCEMENTS STABLES (I)		342	362
Fonds de roulement négatif (II-I)		0		Fonds de roulement (I-II)			5
Biens circulants Cycle d'exploitation	Stocks			Financements Cycle d'exploitation	Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	1	1
	Clients et cptes rattachés				Autres dettes d'exploitation		
	Autres valeurs						
TOTAL BIENS CIRCULANTS (IV)				TOTAL FINANCEMENTS D'EXPLOITATION (III)		1	1
Besoin en fonds de roulement (IV-III)				Excédent de financement d'exploitation (III-IV)		1	1
Liquidités et assimilés	Comptes à terme			Financements à court terme	Impôt société		
	Impôt société				Crédit d'escompte		
	Liquidités	1	6		Dettes différées		
					Fournisseurs d'immobilisations Découvert bancaire		
TOTAL LIQUIDITÉS (VI)		1	6	TOTAL FINANCEMENTS À COURT TERME (V)			
Trésorerie positive (VI-V)		1	6	Trésorerie négative (V-VI)			
Total des biens à financer (II+IV+VI)		343	363	Total des financements (I+III+V)		343	363

AJM Collin

Situation au 30/09/2023		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement Excédent de financement d'exploitation		Trésorerie
		5		EFE	1	6
Opérations de l'exercice		Emplois	Ressources	Variations		Variations
				des biens	des financements	
Exploitation	Excédent brut d'exploitation (1)		16			
	Variations des :					
	Stocks					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres valeurs					
	Fournisseurs d'exploit. et comptes rattachés				0	
	Autres dettes d'exploitation					
		16		0		16
Répartition	Coût ou produit net de financement	7				
	Impôt sur les bénéfices					
	Participation					
	CAF 10					
	Distribution / Prélèvements					
	AF 10					
			-7			-7
Investissement	Investissements : non financiers					
	financiers					
	Désinvestissements : non financiers					
	financiers					
Financement	Apports en capital					
	Emprunts souscrits					
	Remboursement capital					
	Remboursement emprunts	21				
	Autres financements	0	6			
			-15			-15
Situation au 30/09/2024		FDR	0	- EFE	1	= 1

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Soldes intermédiaires de gestion	30/09/2024	30/09/2023	%
Production vendue H.T.	24 957,00	14 757,00	69.12
70831000 LOYERS	24 957,00	14 757,00	69.12
<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>24 957,00</i>	<i>14 757,00</i>	<i>69.12</i>
<i>Production de l'exercice</i>	<i>24 957,00</i>	<i>14 757,00</i>	<i>69.12</i>
Consommations en provenance de tiers	-4 798,86	-7 279,10	34.07
60610000 EDF	-2 088,86	-2 096,76	0.38
60612000 EAU	-403,82	-374,29	-7.89
60631000 PETIT MOBILIER	-149,99	-1 997,16	92.49
61520000 ENTRETIEN BATIMENT	-48,80	-1 134,29	95.7
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	-644,30	-609,98	-5.63
62260000 HONORAIRES	-1 166,00	-774,00	-50.65
62270000 FRAIS ACTES	-47,09	-45,02	-4.6
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	-250,00	-247,60	-0.97
<i>Valeur ajoutée</i>	<i>20 158,14</i>	<i>7 477,90</i>	<i>169.57</i>
Impôts et taxes	-3 738,00	-2 943,00	-27.01
63511000 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	-124,00	-125,00	0.8
63512000 TAXE FONCIERE	-3 120,00	-2 818,00	-10.72
63580000 AUTRES DROITS	-494,00	0,00	NS
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>16 420,14</i>	<i>4 534,90</i>	<i>262.08</i>
Autres produits et charges de gestion courante	0,00	-3,37	100
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	-3,37	100
<i>Excédent brut d'exploitation corrigé</i>	<i>16 420,14</i>	<i>4 531,53</i>	<i>262.35</i>
Coût - Produit net de financement	-6 757,37	-7 033,77	3.93
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	-6 757,37	-7 033,77	3.93
Capacité d'autofinancement	9 662,77	-2 502,24	486.16
Dot. / Repr. amort. prov. classées en FdR	-15 565,94	-15 565,94	
68110000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	-15 565,94	-15 565,94	
Résultat net	-5 903,17	-18 068,18	67.33



Situation financière (Détail)

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Situation financière Emplois	30/09/2024	30/09/2023
Immobilisations corporelles	342 077,41	357 643,35
21100000 TERRAINS	80 000,00	80 000,00
21310000 BÂTIMENTS	307 039,95	307 039,95
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	14 420,97	14 420,97
28130000 AMORTISSEMENT DES CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPR	-56 495,36	-28 247,68
28131000 AMORTISSEMENT DES BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE	0,00	-14 123,84
28181000 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	-2 888,15	-1 446,05
Liquidités	563,61	5 647,00
51210000 CREDIT MUTUEL	563,61	5 647,00



Situation financière (Détail)

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Situation financière Ressources	30/09/2024	30/09/2023
Capital et réserves	-82 737,51	-64 669,33
10100000 CAPITAL	100,00	100,00
11900000 REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR BIC	-82 837,51	-64 769,33
Groupe Associés	91 645,10	85 205,07
45551000 COLLIN JEAN MARIE	35 255,07	32 155,07
45551100 CC ANTOINE COLLIN	56 390,03	53 050,00
Financement à long et moyen terme	338 736,60	359 972,79
16410000 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	336 826,60	367 601,79
16550000 CAUTIONS ENCAISSEES	1 910,00	2 371,00
Fournisseurs exploit. et comptes rattachés	900,00	850,00
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	900,00	850,00



Tableau de financement (Détail)

AJM Collin

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Tableau de financement	30/09/2024	30/09/2023
Fournisseurs d'exploitation : N-(N-1)	-900,00	-850,00
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	-900,00	-850,00
Coût ou produit net de financement	6 757,37	7 033,77
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	6 757,37	7 033,77
Remboursement emprunts	20 775,19	20 498,79
Emprunts remboursés	20 775,19	20 498,79
Autres financements	461,00	-1 091,00
Dépôts caut. nouveaux	0,00	-1 091,00
Dépôts caut. remboursés	461,00	0,00
Autres financements : + N-(N-1)	-91 645,10	-85 205,07
45551000 COLLIN JEAN MARIE	-35 255,07	-32 155,07
45551100 CC ANTOINE COLLIN	-56 390,03	-53 050,00

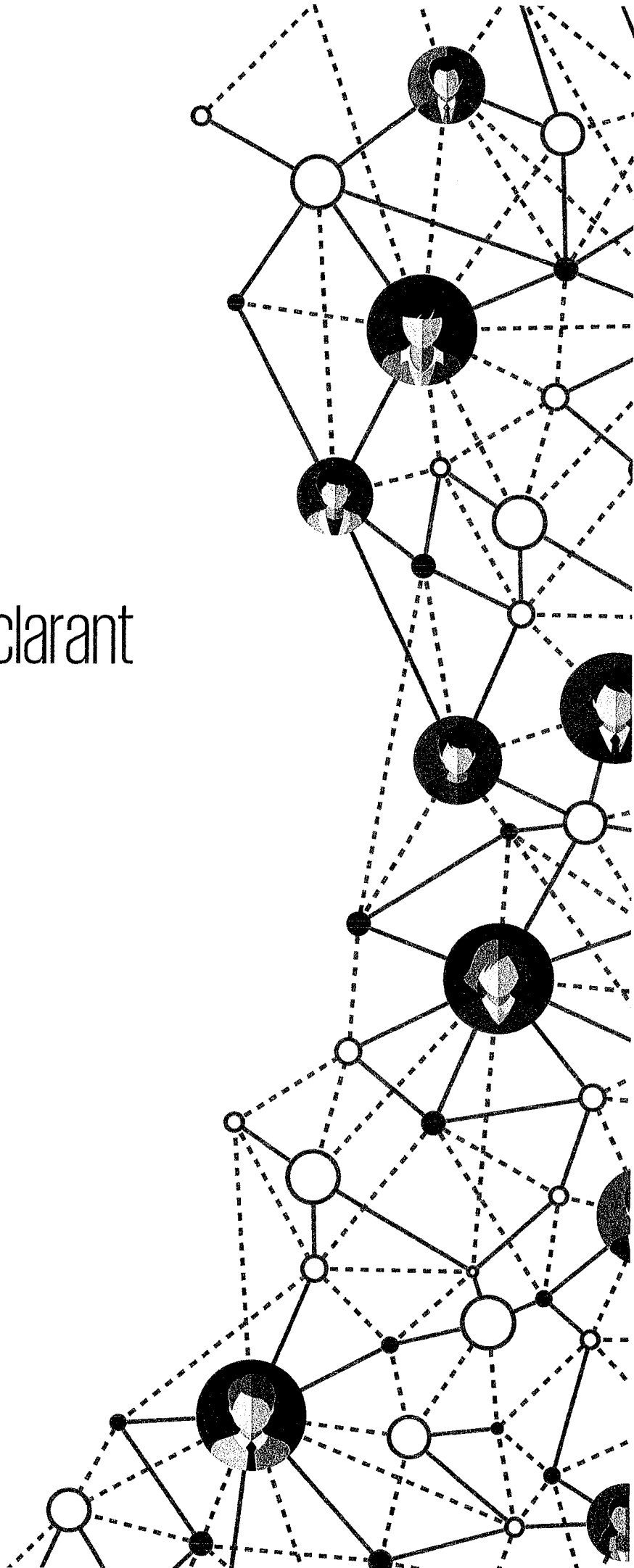


Liasse fiscale Déclarant

AJM Collin

30/09/2024

Ce document contient 17 pages





AJM Collin

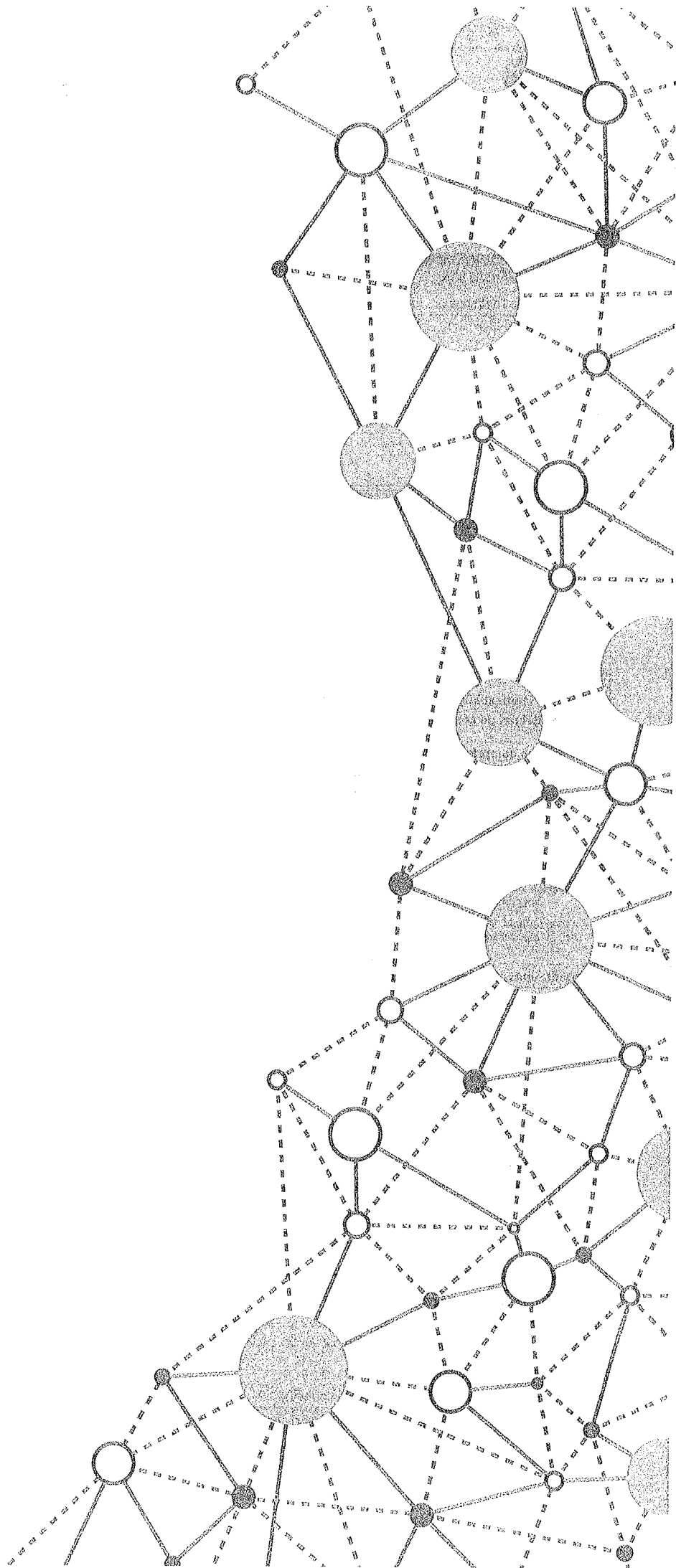
Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Liasse fiscale</i>	3
1.1	2031 Impôt sur le revenu	4
1.2	2031 bis	6
1.3	2033-A Bilan (ex.décl.)	7
1.4	2033-B Compte de résultat	8
1.5	2033-C Immob. Amort. + ou -values	9
1.6	2033-D Prov.amort.dérog.déf.report.	11
1.7	Prov. non déduct. réint.déduct.	12
1.8	2033B-Anx39C	13
1.9	2033-E Détermination VA produite	14
1.10	2033-F Capital social	15
1.11	2033-G Filiales	16
1.12	2069-RCI	17

AJM Collin

Liasse fiscale





IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices Industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01102023	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	☐
et clos le	30092024	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		

A IDENTIFICATION	
Dénomination de l'entreprise : SARL AJM Collin	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : 47 Rue Paul Eluard	
50130 Cherbourg-en-Cotentin 88796659600017	
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS	
Activités exercées (souligner l'activité principale) :	
Activités des marchands de biens immobilier	
Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	0	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ① b		
revenus nets exonérés (a - b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d	Total c + d.....	
3. Total		
4. Bénéfice imposable (col. 1 = col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 = col. 1) ②	0	
4b/s. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ③		

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)	
- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI	e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI	f

5. Plus-values	
taxées selon les règles prévues par les particuliers ④	à court terme et à long terme exonérées ⑤
à long terme différée de 2 ans (Art. 39 quindecies I-1 du CGI) ④	dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 septies A du CGI) ⑤bis
	dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies) ⑤ter

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt	
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	ZRR art. 44 quindecies ☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A ☐
Exonération ou abattement pratique ⑦ → sur les plus-values imposables à 12,8 %	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐
	sur le bénéfice professionnel
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐	Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐

7. dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑧	
a - BÉNÉFICE	b - DÉFICIT
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).	
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)	Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)
- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8%	
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) ⑨ sur le bénéfice non professionnel	

8. Régime des sociétés de personnes ⑩	
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.	
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés	

9. Comptabilité informatisée	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	☒ LOOP V5.24.0

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

Examen de conformité fiscale ☐

Prestataire de confiance :

CGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)
Nom et coordonnées du comptable			Nom et coordonnées du conseil	
KPMG ESC & GS 28 avenue Maréchal de Lattre de T 50100 Cherbourg en Cotentin				
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné			Identité du déclarant	
			Lieu: Cherbourg Date:	
			Qualité et nom du déclarant: M Collin - Gérant	
			Signature:	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.



IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031

N° 2031 Bis

SARL AJM Collin

2024

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS

Cf. Annexes "Personnes morales" et "Personnes physiques"

Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2024

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

G DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.

Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....

(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ①

① Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

I BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location-gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

Désignation de l'entreprise <u>SARL AJM Collin</u>										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>47 Rue Paul Eluard 50130 Cherbourg-en-Cotentin</u>												
SIREN		<u>8</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>9</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>9</u>	<u>6</u>	Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>	
Exercice N clos le <u>31</u> <u>01</u> <u>09</u> <u>20</u> <u>14</u>												
ACTIF												
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012							
		Autres *	014		016							
	Immobilisations corporelles *		028	401460	030	59383		342077				
	Immobilisations financières * (1)		040		042							
	Total I (5)		044	401460	048	59383		342077				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052							
		Marchandises *	060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070							
		Autres * (3)	072		074							
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	563	086			563				
	Charges constatées d'avance *		092		094							
Total II		096	563	098			563					
Total général (I+II)		110	402024	112	59383		342641					
PASSIF												
						Exercice N 1		NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		100					
	Écarts de réévaluation				124							
	Réserve légale				126							
	Réserves réglementées *				130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		) 132					
	Report à nouveau				134		-82837					
	Résultat de l'exercice				136		-5903					
	Subventions d'investissement				137							
	Provisions réglementées				140							
Total I				142		-88640						
Provisions pour risques et charges				Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		338736					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		900					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169		) 172					
	Comptes courants d'associés				173		91645					
	Autres dettes				175							
	Produits constatés d'avance				174							
Total III				176		431281						
Total général (I + II + III)				180		342641						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	315771				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

Désignation de l'entreprise SARL AJM Collin

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

3,0,0,9,2,0,2,4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215	214	
		Services *	intracommunautaires	217	218	24 957
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	24 957
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - Immobilier :)				242	4 798
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	124	)	244	3 738
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	15 565
						dont amortissement du fonds de commerce
					255	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	24 102	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	854	
Produits financiers (III)		280			294	6 757
Charges financières (V)					290	
Produits exceptionnels (IV)					300	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	-5 903	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	5 903
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	5 903
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987	342
DEDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		ZDP (44 septdecies)	993	
	BUD (44 sexdecies)	992				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *			356		
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJM Collin

30092024

Néant ☐*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	80000	422		424		426	80000				
	Constructions	430	307039	432		434		436	307039				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	14420	452		454		456	14420				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	401460	492		494		496	401460				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	42371	522	14123	524		526	56495		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1446	542	1442	544		546	2888		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	43817	572	15565	574		576	59383		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ①			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Immobili- sations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL AJM Collin

30092024

Néant ☒ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres im. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D
cadre C

Désignation de l'entreprise : SARL AJM Collin

Exercice N clos le : 30092024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
exced amort	5903		
TOTAL 330	5903	TOTAL 350	

SARL AJM Collin

30/09/2024

LIBELLE	MONTANT
AMORTISSEMENTS A REPORTER (1)	81754
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE (2)	
AMORT. NON DEDUITS DANS L'EXERCICE (3)	5903
AMORT. RESTANT A REPORTER (1)-(2)+(3)	87657

Désignation de l'entreprise: SARL AJM Collin				Néant ☒	
Exercice ouvert le: 0 1 1 0 2 0 2 3 et clos le: 3 0 0 9 2 0 2 4					
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)					
Effectif moyen du personnel :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 0 0 9 2 0 2 4

SIREN

8 8 7 9 6 6 5 9 6

Dénomination de l'entreprise SARL AJM Collin

Adresse (voie) 47 Rue Paul Eluard

Code postal 50130

Ville Cherbourg-en-Cotentin

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de la société : SARL AJM Collin

Date de clôture : 30/09/2024

Désignation de la société tête de groupe :

PME au sens communautaire :

Néant

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DISPENSES DE DECLARATION FISCALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer , d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
	Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-32 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultat de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt	Montant	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT «Autres crédits d'Impôts»)

III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	



Société à responsabilité limitée A.J.M. COLLIN

Au capital de 100,00 €

Siège social : 47 rue Paul Eluard, 50130 Cherbourg-En-Cotentin

Immatriculée au RCS de Cherbourg-En-Cotentin: 887966596

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du 22/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le samedi 22 février,

A 18 heures.

Les associés de la société A.J.M. COLLIN, SARL au capital de 100,00 € divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est au 47 rue Paul Eluard, 50130 Cherbourg-En-Cotentin, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. COLLIN Jean-Marie associé gérant.

Sont présents :

- M. COLLIN Jean-Marie propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 1 à 50 ;
- M. COLLIN Antoine propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 51 à 100 ;

Soit au total deux associés présents, totalisant 100 parts, soit la totalité du capital social.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

Approbation des comptes annuels - Affectation des résultats.

- Reddition de comptes du gérant ;
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024 ;
- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/09/2024 ;
- Quitus de la gérance ;
- Affectation des résultats.

Pouvoirs

Approbation des pouvoirs donnés à M. Jean-Marie COLLIN à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous signature privée ou authentique et tous documents relatifs aux résolutions adoptées.

Délibérations

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- les statuts de la société ;

- les comptes annuels (le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2024);
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte et le président répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolutions

1) Résolution concernant l'approbation des comptes annuels

Est soumise au vote de l'assemblée, l'approbation des comptes annuels se soldant par un déficit de 5 903€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/09/2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 5 903 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 5 903 € de la manière suivante : en totalité au compte «report à nouveau» qui de la somme de 82 836€ se trouve porté à la somme de 88 739€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

2) Résolution concernant les pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à M. Jean-Marie COLLIN à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous signature privée ou authentiques et tous documents relatifs aux résolutions adoptées et d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 18h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et tous les associés.

Ce procès-verbal sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Le gérant : COLLIN Jean-Marie

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Collin', written in a cursive style.

Associé : COLLIN Antoine

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Collin', written in a cursive style.